

FICHE 7 : LE SYNDROME DE SEVRAGE

1. DEFINITION

Selon l'OMS, le syndrome de sevrage est un « *ensemble de symptômes qui se regroupent de diverses manières et dont la gravité est variable; ils surviennent lors d'un sevrage complet ou partiel d'une substance psychoactive consommée de façon répétée et habituellement prolongée ou massive* ».

En effet, l'apport de morphine agit sur le corps, et celui-ci en devient dépendant au cours d'un usage prolongé et répété. Un arrêt brusque de la prise du médicament provoque alors des réactions complexes et désagréables, physiques et mentales, appelées syndrome de sevrage.

2. SYMPTOMES DU SYNDROME DE SEVRAGE

Plusieurs signes peuvent être observés dans le cadre d'un syndrome de sevrage :

- Agitations, bâillements, changements fréquents de l'humeur, insomnies
- Sueurs froides, chair de poule, frissons, éternuements, écoulements nasaux et oculaires
- Douleurs musculaires et articulaires (comme une grippe), maux de tête, tremblements
- Nausées, vomissements, crampes abdominales, diarrhées
- Augmentation de la fréquence cardiaque (palpitation), et de la tension artérielle

Ces signes apparaissent dans les heures qui suivent l'arrêt de morphine (ou dérivé) sous forme rapide (gouttes, comprimés rapides ou sublinguaux). Ils apparaissent plus tardivement (12h à 24h) après l'arrêt de comprimés retard ou de patchs.

3. REACTIONS A AVOIR FACE AUX SYMPTOMES

Contactez votre médecin traitant si vous vous retrouvez face à l'un ou plusieurs des symptômes cités précédemment.

Reprenez rapidement votre traitement habituel de morphine (ou dérivé), en débutant par un morphinique à action rapide. Il est cependant vivement recommandé de ne pas augmenter votre dosage habituel.

Appliquez les conseils donnés par votre médecin pour la suite du traitement.

4. PREVENTION DU SYNDROME DE SEVRAGE

Suivez scrupuleusement la prescription médicale de morphine (ou dérivé) et en évitez tout arrêt brusque.

Utilisez un pilulier si nécessaire pour éviter un éventuel oubli.

Signalez rapidement à votre médecin de fortes diarrhées ou vomissements pour qu'il puisse adapter le traitement.

Évitez toute interaction médicamenteuse susceptible d'accélérer l'élimination de la morphine (ou dérivé). Discutez toujours avec votre médecin ou votre pharmacien avant de débuter un autre médicament, y compris de la phytothérapie.

Calculez correctement le nombre de comprimés nécessaires si vous voyagez pour ne pas interrompre brusquement le traitement. N'oubliez pas les formulaires pour passer les frontières.

Diminuez progressivement les doses lorsque les douleurs sont moins fortes selon les recommandations de votre médecin. Si vous recevez un traitement de morphine (ou dérivé) depuis plusieurs semaines, la diminution est possible. Il s'agit néanmoins d'un processus pouvant prendre un certain temps.